



Schola Europaea  
Ecole européenne de Bruxelles 1

**EEBI/2023/0007**

## **Questions et réponses**

---

Date de publication : 28 juin 2023

---

### **Question 6 :**

Comment souhaitez-vous la pagination ? Nous devons la recommencer à zéro ou devons-nous juste mettre les annexes et preuves à la suite de vos documents ? ?

### **Réponse 6 :**

Vous n'avez pas besoin de nous retourner tous nos documents (le cahier des charges et le projet de contrat n'ont pas besoin d'être retournés dans votre offre par exemple). Vous pouvez donc recommencer la pagination à zéro.

### **Question 7 :**

Qu'entendez-vous par « offre du contractant » ? Parce que les annexes 1.1, annexe 3 et 4 forment notre offre de manière complète. Souhaitez-vous autres choses ??

### **Réponse 7 :**

L'offre du contractant doit comporter les documents suivants :

- Annexe 1 complétée et signée (cela inclus l'annexe 1.1)
- Annexe 2 complétée et signée
- Annexe 3 complétée et signée – ici certains soumissionnaires préfèrent envoyer leur propre offre technique, donc c'est au choix du soumissionnaire
- Annexe 4 complétée et signée
- Annexe 5 complétée et signée – et accompagnée d'un extrait de compte si la banque n'a pas signé le document

Vous retrouvez cette liste en page 15 du cahier des charges, point 3.2 contenu de l'offre.

### **Question 8 :**

Modèle de contrat spécifique ? Il n'est pas prévu dans les annexes alors que le bon de commande oui. Qu'en est-il ?

### **Réponse 8 :**

En effet, l'Ecole utilise les bons de commandes comme contrats spécifiques. Nous retirerons la mention de modèle de contrat spécifique lorsque nous signerons le contrat cadre.